**[Date]**

**[Ministre du Travail/des Affaires féminines]**

**[Adresse]**

*Monsieur/Madame le/la ministre,*

Je vous écris au nom du/de la **[nom de votre syndicat/organisation]** pour vous faire part de notre soutien à une convention de l’Organisation internationale du travail (OIT) sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail. Le/La/L’ **[nom de votre syndicat ou alliance de syndicats et/ou organisations de la société civile]** prie instamment le gouvernement du/de la/d’ [nom de votre pays] de soutenir l’élaboration d’une nouvelle convention de l’OIT sur la violence et le harcèlement lors de la Conférence de l’OIT en juin 2018.

En l’absence d’un instrument juridique spécifique, mettant l’accent sur la violence et le harcèlement, y compris la violence fondée sur le genre, dans le monde du travail, il est nécessaire d’en élaborer un. Certains instruments existants de l’OIT font bien référence à la violence et/ou au harcèlement, mais ils ne définissent pas ce que l’on entend par violence ou harcèlement, ne fournissent aucune orientation sur la façon de combattre leurs formes multiples, ni ne couvrent toute la main-d’œuvre. La tempête déchaînée sur les réseaux sociaux à travers #MeToo, #TimesUp, #BalanceTonPorc, #QuellaVoltaChe et autres, ainsi que la couverture par les grands médias des cas de harcèlement sexuel et de violence dans le monde du travail prouvent combien il est urgent d'adopter ces instruments.

Dans le monde, deux tiers des femmes qui subissent des violences conjugales travaillent et leur combat pour se libérer de cette violence affectera plus que probablement leur vie professionnelle. Elles planifient, elles cherchent un logement, elles demandent de l’aide à la police, elles assistent à des audiences, elles prévoient une assistance psychologique et médicale pour leurs enfants, tout en essayant de continuer de travailler. La dépendance économique des femmes peut aussi les piéger dans des relations violentes.

Nous sommes convaincus que le/la/l’ **[nom de votre pays]** peut jouer un rôle crucial dans l’élaboration d’un nouvel ensemble de normes de l’OIT sur la violence et le harcèlement au travail.

En soutenant une nouvelle norme de l’OIT sous la forme *à la fois d’une convention et d’une recommandation*, le gouvernement indiquera qu’il refuse de tolérer la violence et le harcèlement, et contribuera ainsi aux objectifs 5 et 8 du Programme de développement durable à l’horizon 2030 des Nations Unies, respectivement sur l’égalité des sexes et le travail décent.

Nous aimerions profiter de l’occasion pour vous rencontrer et discuter avec vous de ce point à un moment qui vous conviendra.

Je vous prie d’agréer l’assurance de ma plus haute considération,